Bilan 2000 à 2007 Commission Cirque, Arts forains et Arts de la rue

1 - Introduction (présentée par le Président Claude Fafchamps)

Nous pensons qu'il était temps au bout de huit années d'existence de prendre le temps de réfléchir sur l'évolution du travail de la commission et d'ouvrir ce bilan sur une réflexion plus large quand à l'évolution du secteur.

Nous vous proposons aussi une table ronde cette après midi entre 14H et 16H30 afin d'ouvrir le débat.

Au préalable, il nous semble important de vous rappeler que nous sommes une instance d'avis, un maillon entre vous les opérateurs et le ministère, mais que nous n'avons aucun pouvoir de décision définitive sur les demandes de subvention que nous étudions.

Nous remettons des avis sur base des dossiers que nous lisons attentivement et débattons en commission. Ces temps de discussion entre les différents experts sont intenses et nous amènent souvent vers des questions plus générales quant aux besoins et fonctionnement du secteur.

Tout au long de notre travail d'experts, nous sommes donc en permanence traversés par des questionnements « existentiels » quant aux réalités du ou des secteurs que nous représentons et tentons de nous positionner avec les petits moyens mis à notre disposition pour soutenir, défendre le secteur et entretenir la tension nécessaire entre les opérateurs et le décideur afin de faire évoluer le secteur vers plus de reconnaissance, de professionnalisme, d'encadrement et de soutien financier. Souvent, nous l'avouons nous nous sentons écartelés entre l'envie de soutenir décemment bon nombre des projets proposés et la maigreur des budgets disponibles.

Dans notre travail, nous avons tenté différentes démarches pour motiver les ministres successifs de la culture vers un financement plus approprié aux besoins du secteur.

Par exemple depuis 2007, nous proposons au cabinet un avis financier en trois points de vue chiffrés : 1- ce que l'opérateur demande ;

- 2- ce que nous estimons justifié et nécessaire ;
- 3- ce que nous pouvons proposer dans le cadre de l'enveloppe budgétaire disponible.

Nous espérons par là donner une meilleure idée de ce dont le secteur a vraiment besoin pour se développer.

D'ailleurs, nous pensons qu'il serait intéressant que, à côté des budgets, il soit possible de valoriser les différents services et outils ainsi que les apports divers.

Aujourd'hui nous sommes dans une phase de transition puisqu'une nouvelle Commission vient d'être nommée en vertu du décret....et va reprendre le flambeau.

2. Quelques mots sur l'histoire de la Commission consultative pour le Cirque, les Arts forains et les Arts de la Rue et les anciens membres. Présentation des nouveaux membres.

En 1999, le premier décret sur le secteur professionnel des Arts de la Scène intègre le cirque, les arts de la rue et les arts forains. Il y a donc à partir de ce moment une reconnaissance officielle des ces disciplines au même titre que le théâtre, la musique et le danse.

A la fin de l'année 1999, une ligne budgétaire propre est inscrite au budget de la Communauté française pour l'exercice 2000 (montant : 371.840 EUR) et un service spécifique est créé au sein du Service général des Arts de la Scène.

En février 2002, à la demande de l'Administration, le Ministre Richard Miller installe un Groupe d'experts chargé de remplir les fonctions d'une commission d'avis en attendant la mise en application du décret pour la création de nouvelles instances d'avis.

A sa création, le Groupe d'experts est composé de : Philippe Deman, Directeur de la Maison de la Culture de Tournai, Président, Patrick Chaboud du Magic Land Théâtre, Eddy Krzeptowski de la Cie pour Rire, Anne Kumps programmatrice cirque aux Halles de Schaerbeek, Catherine Magis, Directrice artistique de l'Espace catastrophe, Marco Taillebuis, comédien, Jean-Félix Tirtiaux, Directeur de Promotion des Arts forains, Alain Schmitz, organisateur du festival de Chassepierre et Catherine Wielant de l'asbl Olé Olé

Dans le courant de l'année 2003, Marco Taillebuis, Philippe Deman et Patrick Chaboud sont démissionnaires. Ils sont remplacés par Mirko Popovitch, Directeur de la Vénerie, Micheline Hardy, comédienne et scénariste et Geneviève Cabodi de la Cie des Chemins de Terre. C'est Mirko Popovitch qui deviendra Président.

En 2005, ce sont Geneviève Cabodi et Eddy Krzeptowski qui quittent le Groupe d'experts et, dans un souci de trouver des membres moins directement concernés par l'attribution des subsides, sont remplacés par Emilie Haquin, journaliste et Lucien Barel, Directeur des Chiroux. Ils ne resteront cependant pas longtemps et, seront remplacés par Anne Closset, cinéaste (en septembre 2005) et Carmen Blanco Principal, metteur en scène (en mars 2006).

C'est au début de l'année 2006 qu'à sa demande, le Groupe d'experts change d'appellation pour « Commission consultative » et voit le nombre de ses membres passer à 12 avec l'arrivée de Claude Fafchamps, Directeur de la Compagnie Arsenic, Micheline Vandepoel, metteur en scène et formatrice et Bernard Hallut, producteur et réalisateur.

En juin 2006, Mirko Popovitch annonce son départ. Il est remplacé par Luc de Groeve, organisateur du festival « les unes fois d'un soir » et c'est Claude Fafchamps qui devient Président.

A la fin de l'année 2006 et dans le courant de 2007, ce sont successivement Bernard Hallut, Micheline Vandepoel et Micheline Hardy qui quittent la Commission. Etant donné le lancement de la procédure pour la désignation des nouvelles instances d'avis conformément au décret de 2003, ces trois membres démissionnaires ne seront pas remplacés.

Ce qui veut dire qu'au premier semestre de 2007, l'ancienne Commission a fonctionné à nouveau avec 9 membres.

Il est important de souligner ici le travail de « pionnier » mené par le Groupe d'experts et la Commission consultative. Il a fallu tout organiser et construire ; pour ne citer que le plus important : des procédures administratives à l'appréciation artistique et financière en passant

par une méthode de travail, un règlement d'ordre intérieur, des critères d'évaluation, un travail de réflexion, sans compter la présence régulière sur le terrain pour les spectacles et les festivals. Que les membres qui se sont succédés et ont souvent travaillé d'arrache-pied, dans l'inconfort de décisions difficiles à prendre, soient remerciés pour leur attachement aux arts du cirque, arts forains et arts de la rue et les balises solides qu'ils ont placées pour l'avenir.

Les moyens déjà mis en place en collaboration avec l'Administration sont les suivants : Le soutien au guide « le Nomade » et aux « Renc'Arts de la FAR », la réalisation du Vade Mecum, la participation aux « Entrevues », la rubrique spécialisée aux Tournées Art et Vie, la participation aux Commissions du CGRI, la collaboration avec Wallonie-Bruxelles-Théâtre, la communication publique des bilans du Groupe d'experts et de la Commission consultative...

Depuis septembre dernier, les membres de toutes les nouvelles instances d'avis existantes dans les matières culturelles ont été désignés.

A partir de novembre prochain, c'est le « Conseil des Arts forains, du Cirque et de la Rue » qui reprend le travail . Il sera composé de : Carmen Blanco Principal, metteur en scène – Béatrice Buyck, pour la SACD – Anne Closset, cinéaste – Luc de Groeve, les Unes Fois d'Un Soir – Jean-Claude Kestens, pour la FAR – Benoît Litt, Espace catastrophe – Eric Lomba, Latitude 50° - Muriel Piazza, pour le CRIOC – Alain Schmitz, festival de Chassepierre – Daniel Soudant, Centre culturel Jacques Franck – Catherine Wielant, asbl Olé Olé.

3 – Analyse des chiffres (présentée par Anne Closset, Vice-Présidente)

Notre commission est chargée de donner des financements aux opérateurs du secteur, c'est pourquoi nous trouvons intéressant de commencer notre réflexion à partir d'un élément concret, les chiffres.

Nous avons fait une petite analyse de l'évolution du budget annuel octroyé au secteur par rapport aux budgets globaux par types d'activité, par montants octroyés aux projets ainsi que l'évolution du nombre de projets aidés et des montants octroyés aux opérateurs.

A - Evolution des budgets globaux par type d'activité

L'aide à la création a augmenté en 8 années de 47 %.soit de 37.038 €.

Mais elle a subi une diminution entre 2002 et 2005 jusqu'à moins - 14 % (en 2005) par rapport au budget de 2000! C'est en 2006 qu'elle remonte à 102.000 €.

Mais si on regarde entre 2001 et 2007, on pourrait dire que le montant octroyé n'a pour ainsi dire pas évolué! (de 106.594 à 115.000 €)

Pourquoi ce budget a-t-il connu une stagnation ou décroissance au cœur de son évolution alors que nous savons que la création manque crucialement de soutien financier et qu'elle est en amont de tous les autres types d'activité pour ces trois secteurs ? Sans projet de spectacle, il n'y a pas de festivals, de compagnies, d'espaces de création, d'activités de promotion qui peuvent justifier leur existence. Cela pose une question de fond quand à la réalité budgétaire qui est proposée pour la création de spectacles dans ce secteur.

L'aide aux Festivals a augmenté en 8 années de 56 % soit de 102.278 €.

A partir de 2002, elle a connu une croissance en dents de scie : une année elle diminue, l'autre elle augmente. Par rapport à l'aide à la création, le montant est en 2007 supérieur de 145 %.

L'aide aux compagnies a augmenté en 8 années de 273 % soit de 169.027 €.

Cette augmentation marque là une réelle volonté de stabiliser les compagnies émergentes dans leur fonctionnement.

L'aide aux activités de promotion a diminué en 8 années de -23%, soit de 5.549 € alors qu'en 2000 elle était à 23.549 €. En 2004, on peutobserver que l'aide est descendue jusqu'à 10.000 €.

L'aide aux espaces de création a démarré en 2002 et a augmenté en 6 années de 141 % soit de 52.800 €. On observe ici une belle croissance et un positionnement qui semble soutenir l'émergence des lieux de création.

B - Evolution du nombre de projets aidés et des montants octroyés par projet

L'aide à la création :

Au début en 2000-2001, il y a peu de projets qui reçoivent de l'argent mais les montants ne sont pas inférieurs à $10.000 \in$.

Entre 2002-2003, il y a beaucoup de projets qui sont aidés mais les montants sont pour la plupart inférieurs à 10.000 € avec des petits montants pouvant aller jusque 1250 €!

Nous constatons que, déjà à cette période, il y a beaucoup de projets intéressants mais que les montants octroyés sont très faibles voire symboliques.

En 2004, moins de projets sont aidés mais avec des montants supérieurs à 10.000€ et allant pour la première fois jusque 24.000 €!

De 2005 à 2007, nous repartons dans une répartition qui varie entre 3000 € et 17000 € et un nombre croissant de projets subventionnés.

On peut dire, de manière générale, qu'une demande d'aide à la création reçoit une aide variant entre 1250 € et 17000 €.

Sur les 77 projets aidés depuis 2000, 3 projets seulement ont dépassé ce montant pour un maximum de 24.000€.

En général, les aides octroyées annuellement sont réparties entre 6 à 13 projets.

Plus il y a de projets aidés sur une année plus les montants sont faibles.

En 2006-2007, il y a plus de projets aidés mais les montants varient entre 4000 et 17000 €.

On peut conclure que le nombre de projets intéressants a augmenté en 8 années mais que les montants octroyés n'ont pas augmenté et restent pour la plupart (60%) inférieurs à 8000€.

Remarque : Pour exister décemment, il faudrait envisager des aides à la création allant de minimum $10.000 \in$ à $50.000 \in$ par projet et prévoir **n** plus une réserve pour des projets d'envergure.

L'aide aux festivals :

Suivant les années, le budget est réparti entre 8 à 13 festivals.

Deux festivals bénéficient d'une augmentation qui tourne autour des 200-240 % et les autres restent dans des petits montants instables et ne bénéficient pas vraiment d'augmentation. En 2007, les deux plus gros festivals ont été stabilisés avec leur montant précédent et les plus petits festivals ont pu être légèrement augmentés.

L'aide aux compagnies :

Les montants d'aide octroyés varient sur les huit années entre 2500 € et 130.000 €.

En 2000, trois compagnies sont aidées et à partir de 2002 il y en a six.

Feria Musica qui a le plus gros soutien n'a vu son montant augmenter qu'en 2007.

La Cie pour Rire a eu une augmentation constante entre 2000 et 2004 et une diminution en 2007.

Les compagnies qui avaient de plus petits montants ont eu une augmentation ou stabilisation à partir de 2006.

Deux compagnies aidées entre 2001 et 2004 n'ont plus reçu de soutien par après.

Deux nouvelles compagnies ont reçu un soutien qui s'est confirmé à partir de 2005.

Les activités de promotion :

On remarque une instabilité des montants octroyés qui varient entre 6000 et 20000 €. Le nombre d'opérateurs aidés varie entre 1 et 3.

Deux opérateurs ont eu une aide de manière régulière avec des montants très variables pour l'un.

On sent que l'activité de promotion ne prend pas beaucoup de place dans le secteur et est encore en cours de structuration.

L'Aide aux espaces de création :

L'aide démarre en 2002. Il y a une augmentation annuelle des montants qui démarrent à 37.000 € et vont jusqu'à 90.000 €.

Les deux premières années, une seule aide a été octroyée à l'Espace Catastrophe.

A partir de 2004, le CAR est soutenu et en 2007, un troisième lieu, Latitude 50° reçoit une aide.

Les montants vont de 20.000 et 65.000 €.

C - Evolution des aides octroyées aux opérateurs

Aide à la création

Sur 8 années, 56 compagnies ont été soutenues pour une création; 36 compagnies ont été aidées une fois, 13 compagnies 2 fois et 4 compagnies de 3 à 4 fois .

Depuis 2004, 3 compagnies ont reçu des subventions à deux reprises.

De manière générale, on peut dire qu'il y a peu de continuité dans le soutien octroyé aux compagnies : il y a seulement 7 compagnies sur 56 qui reçoivent une aide de manière régulière.

Aide aux festivals

24 opérateurs différents ont été soutenus : 10 ont reçu une aide de manière régulière et 14 ont reçu des aides qui ne se sont pas prolongées dans le temps.

Aide aux compagnies

Sur huit années, 9 compagnies ont été aidées pour leur fonctionnement.

3 compagnies sont aidées depuis 2000, 3 autres ont été aidées un temps entre 2001-2005 puis ne l'ont plus été. Trois autres sont aidées depuis 2004 de manière stable.

On peut conclure qu'en huit années, 6 compagnies se sont stabilisées avec une aide au fonctionnement.

Aide aux activités de promotion

En huit années, six opérateurs ont reçu une aide. 4 une seule fois et 2 de manière récurrente.

D – Conclusion sur l'évolution chiffrée en huit années

Entre la première et la deuxième année, on remarque une décroissance pas très encourageante pour un début. Puis de 2002 à 2005, une légère croissance qui ne propose pas de vrai changement et depuis 2006 un petit coup d'accélérateur vers le haut nous laisse espérer un avenir meilleur.

4 – Nos réflexions et questionnements sur l'évolution du secteur.

De manière générale et malgré le peu d'évolution budgétaire, nous pensons que le secteur gagne en professionnalisme et se structure mieux dans son processus de production. On a vu pas mal de nouvelles choses apparaître. On peut dire qu'il y a eu une émulation. Mais pourtant dans cette émulation, on voit peu ressortir de projets forts et ambitieux qui véhiculent un vrai potentiel de développement dans le temps. Pour rappel, en huit années, sur les 56 opérateurs qui ont été aidés pour des projets de création, 7 seulement s'inscrivent dans une certaine continuité et sur les 7, six bénéficient en 2007 d'une aide au fonctionnement.

Alors que le nombre de projet que l'on reçoit nous indique qu'il y a une réelle effervescence artistique, nous ne sentons pas le secteur évoluer vers un développement exponentiel.

Que manque-t-il au secteur pour qu'il puisse trouver sa force de développement ?

De l'argent d'accord, mais nous qui recevons les projets sur papier, nous pensons que souvent les idées ne sont pas assez développées et que souvent les projets manquent de réflexion sur le contenu et sur la forme.

Pourquoi les metteurs en scène des projets n'écrivent aucune note d'intention et ne développent aucun projet de mise en scène ? Ont-ils du mal ou si peu l'envie de décrire leur travail ? Et pourquoi y a t'il si peu de propositions de projets qui soient portées par des metteurs en scène ou chorégraphes ?

Ce sont souvent les mêmes metteurs en scène à qui les compagnies font appel pour leur projet. Il y a des nouveaux projets, des nouvelles compagnies mais pas de nouveaux metteurs en scène qui apparaissent.

Rares sont les projets qui réfléchissent en terme de relation à l'espace et qui ont une écriture scénographique développée. Pourtant la relation à l'espace est une des particularités inhérente au secteur du cirque et de la rue.

Nous constatons qu'il y a des porteurs de projets de création qui préfèrent fonctionner sans aide. Cette attitude, cette envie de travailler de façon autonome par rapport aux institutions, de ne pas s'encombrer de la pseudo lourdeur administrative et de construire avec le public

comme partenaire prioritaire, nous renvoie peut-être à des questions identitaires du secteur et de son origine.

Le secteur des arts de la rue, par exemple, s'est construit dans une relation d'offres et de demandes, ce qui l'expose au danger de faire des spectacles pour plaire et donc moins innovants.

Il serait intéressant d'aller plus loin dans ce débat et poser par exemple la question, pour autant que les moyens suivent : Quels sont les facteurs identitaires propre au secteur qu'il faut préserver et que peut être, l'envie de structurer le secteur peut détruire ?

Ou inversement, qu'apportent les nouvelles structurations du secteur et en quoi cela le pousse t'il à évoluer dans son identité afin d'être plus en phase avec la contemporanéité ?

Les lieux de création, au-delà du soutien élémentaire et structurant pour les projets de création, peuvent jouer un rôle dynamique dans la relation entre tous les opérateurs. Et nous les encourageons à stimuler davantage la créativité du secteur pour trouver des voies alternatives et nouvelles pour rencontrer les besoins des projets de création.

Certains lieux se cantonnent encore trop dans un rôle de simple lieu d'accueil et ils pourraient davantage s'impliquer avec les artistes dans le processus de production et favoriser les synergies entre eux. Il serait intéressant qu'ils puissent aussi proposer des activités qui permettent des croisements entre les artistes des différentes compagnies.

Pour aller dans ce sens, la Commission a demandé aux lieux de création qui revendiquent cette appellation de répondre à des critères prévoyant l'encouragement à stimuler la créativité, l'investissement dans les processus de production, le relais avec d'autres opérateurs culturels, le partage des savoirs, l'aide à la promotion, les croisements entre compagnies,...

Mais il est évident que la possibilité doit être laissée aux artistes de choisir entre différents types de lieux d'accueil allant du service de base à l'ensemble des services proposés.

Un autre besoin se fait ressentir dans le secteur : c'est le manque cruel de personnes compétentes pour assurer les tâches de diffusion. Dans une perspective d'économie de moyen, il serait intéressant que plusieurs compagnies se mutualisent autour d'une même structure pour la diffusion de leurs spectacles ce qui pourrait peut-être motiver davantage le ministère pour accorder un soutien financier à ce type de travail.

Par rapport aux festivals des arts de la rue, il y a aujourd'hui une tendance à envisager la présentation des spectacles dans des lieux protégés et fermés ce qui voudrait dire : sortir de l'espace public premier, la rue. Cela peut poser question.

Nous pensons aussi que les festivals devraient s'impliquer davantage dans le processus de création des spectacles de notre Communauté, de manière financière et logistique et réfléchir en synergie avec les artistes à la relation aux publics et à l'espace public. Cela pourrait engendrer plus de créativité dans la conception artistique des festivals.

En effet, certains festivals manquent de "créativité" du côté de la programmation et restent trop cantonnés dans l'aspect animatoire et divertissement du public.

Par ailleurs, on peut observer certaines différence d'évolution entre le domaine du cirque et celui des arts de la rue et forains.

Les Arts de la rue, les Arts forains: Durant ces huit années, on a vu émerger peu de compagnies. Les créations ont l'air d'être très souvent confinées dans une certaine esthétique et écriture qui ne se questionne pas beaucoup sur la contemporanéité, le contenu, la forme, la relation à l'espace public et la relation aux publics.

Le cirque : On constate ces dernières années qu'il y a de plus en plus de spectacles riches en nouvelles propositions, en recherche de forme et plus aboutis dans leur construction. Il y a aussi beaucoup d'ouverture dans la recherche qui intègre des écritures et pratiques liées aux autres secteurs de la scène, le théâtre, la danse et la musique mais aussi les arts plastiques. Cependant, le manque de moyens freine souvent ces initiatives.

Le cirque de rue se développe de manière qualitative, mais on remarque aussi que les circassiens ont de plus en plus tendance à concevoir leur création pour les salles ou les chapiteaux et donc en quelque sorte leurs lieux de diffusions d'origine.

Cela pose la question : Est-ce que la rue est l'objet d'un réel choix de mode de diffusion pour les circassiens ou est-elle plus considérée comme un écolage des productions et un moyen de subsistance ?

Il est clair que le cirque en salle ou chapiteau nécessite d'autres besoins logistiques auxquels il est encore difficile de répondre aujourd'hui.

On constate aussi que les opérateurs circassiens s'investissement de plus en plus dans des projets et qu'ils se structurent mieux au niveau de la production.

5 – Conclusion

Malgré les fragilités du secteur, il nous semble, qu'au fur et à mesure de ces huit années, le secteur se structure, qu'il acquière davantage de reconnaissance et que son dynamisme s'en trouve renforcé.

Nous pensons qu'il serait intéressant de réfléchir et échanger plus en profondeur sur la nature identitaire du secteur et des projets proposés et questionner la relation à l'espace public, aux publics et à la contemporanéité.

Si l'on veut faire émerger le secteur, il faut le professionnaliser en renforçant le soutien à la création par de vrais moyens financiers et structurer davantage le cadre de production et de diffusion en relation avec tous les partenaires potentiels.

Pour pallier au manque de moyens financiers, il faut encourager toute dynamique mutualisant les énergies et compétences et amplifier davantage les points forts de ce secteur, à savoir sa force impulsive, son pouvoir de mobilité et son sens du travail collectif.